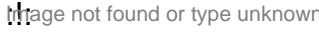


## Impressions des chargés de TD !

Par **Katharina**, le **06/10/2008** à **20:34**

Coucou

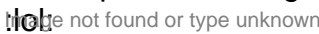
Je pense que nous sommes plusieurs à nous demander ce que peut ressentir un étudiant lorsque c'est à son tour de se retrouver à enseigner 

Puisque Lise a donné ses premiers TD, profitons de ce post pour qu'elle nous fasse partager son expérience ( et si d'autres sont dans ce cas n'hésitez pas, ce post est pour vous )

Par **lise21**, le **07/10/2008** à **18:10**

Merci de l'honneur que vous me faite et me faisant la première à en parler.

J'ai donc commencé à faire des td en tant que chargée de TD cette semaine. Je dois avouer que j'avais peur de faire face aux étudiants et d'avoir peur ne pas pouvoir répondre à leur question. Il faut préciser que ce sont des premières années en introduction du droit. L'intêret c'est que c'est beaucoup de méthodologie, mais c'est aussi là la difficulté. En effet, je dois leur apprendre à lire un arrêt, faire une fiche d'arrêt, les mots juridiques comme "interjetter appel" .

A la fin des deux premiers groupes qui se suivent j'avais mal aux pieds : je suis restée debout pour expliquer au tableau. Et le pire, mal à la gorge. On ne se rend pas compte mais parler presque 3 h c'est ... long 

Mais j'ai trouvé ça génial des les initier à un domaine que j'aime, même si je préfère le droit pénal (mais je crois que personne n'en doute 

Ca m'a conforté dans mon idée que je voulais poursuivre une carrière universitaire. Je dois cependant avouer que là c'était la première séance réservée à la méthodologie et de prise de contact avec le code civil. Le plus dur reste à venir, car on va maintenant pouvoir entrer dans le droit.

Voilà je pense donner mes impressions à chaud car là je rentrer de mon troisième TD.

Si vous avez des questions n'hésitez pas.

Par **pipou**, le **07/10/2008** à **18:52**

ah oué, maintenant que j'y pense, ça doit pas être facile pour un chargé de TD d'expliquer des notions juridiques qui nous semblent tellement "évidentes" et normales à des petits qui

:?

débarquent en droit ! Image not found or type unknown

et sinon Lise, t'as pratiqué devant un miroir et tout ou c'est venu spontanément ? Tu t'étais

préparé un plan méthodique pour bien gérer ton temps ? Dis nous tout Image not found or type unknown

Par **lise21**, le **07/10/2008** à **19:00**

C'est sûr que c'est difficile d'expliquer une notion qui nous semble acquise, mais c'est seulement si on arrive à l'expliquer que l'on sait vraiment si l'on connaît véritablement la notion.

En ce qui concerne l'entraînement, je n'ai rien fait de spécial. Ca ne me gêne pas de parler en public donc c'est un avantage.

Et oui j'avais préparé ce que j'allais dire pour ne rien oublier. En même temps il faut savoir improviser en fonction de la tête des étudiants car ils n'osent pas encore trop poser des questions. J'ai donc du un peu improviser.

Pour les autres séances ce sera plus simple dans le sens où ils auront déjà eu le cours et donc vu les notions de base. Moi je ferais un petit rappel et après c'est eux qui vont devoir restituer leur travail au travers des fiches d'arrêts et cas pratiques ou commentaire. J'avoue que j'angoisse un peu pour ça, car je ne sais pas vous, mais moi en TD je n'écoutais pas les autres faire ces exercices j'attendais que la prof redonne un pt. explicatif pour que je vois si

j'avais bien compris. Là je vais devoir être plus concentrée Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **07/10/2008** à **20:27**

et t'es du genre "je suis sévère on rigole pas avec moi" ou alors "j'ai été étudiante aussi, donc relaaaaaaax" !

C'est quoi ton mode de travail ? Travail prélevé au hasard ? Interro surprise ? Volontaire

désigné pour lire son travail ? Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **07/10/2008** à **20:32**

Lol si ça peut te rassurer pendant mes deux premières années les chargés ont toujours fais mine d'écouter les fiches en disant " c'est bien " à la fin et après ils font leur petit récapitulatif. En gros que la fiche soit bonne ou fausse je crois que ça veut dire c'est bien t'as fais ta fiche

:lol:

Image not found or type unknown

Tu ne dois pas être la seule à te laisser d'écouter des fiches.

Par **lise21**, le **07/10/2008** à **20:54**

Je pense être une chargée de TD sympa, mais quand même exigeante sur les termes juridiques et la méthodologie.

Je t'avoue que je n'ai pas beaucoup de méthode de travail : je fais comme les années d'avant quand c'était moi l'étudiante, c'est à dire au début faire un pt récapitulatif du cours en relation avec la séance, fiche d'arrêt recherche dans un livre ou code civil la JP, de même pour les cas pratique ou dissert.

La seule différence peut être c'est que je m'impose de marquer la méthodologie que j'ai suivi pour le redire en TD et parfois souligner le plus important de l'arrêt ou des apports personnels.

J'ai prévenu pour les deux interro et la durée (15 mn et l'autre 30 mn) en précisant que ça compte pour la note finale, mais que ça leur permet aussi de voir que les conditions ne sont pas les mêmes qu'à la maison et qu'il faut gérer son stress pour ne pas de faire déborder; rien ne vaut un entrainement dans des conditions aussi proche que celles des exams.

En ce qui concerne l'oral je privilégie la participation volontaire, car la note finale de TD comprend aussi l'assiduité et donc la participation en cours. Mais si personne ne participe ce sera au hasard...

Voilà un programme qui a du un peu leur faire peur, mais pas le choix les exams sont avant les vacances de noel avec une semaine de révision, mais encore avec les TD et dans certains cas des cours.

:lol:

Je souhaite donc les préparer au mieux dès le début 

Par **pipou**, le **07/10/2008** à **21:51**

[quote="Katharina":253cxjgb]Lol si ça peut te rassurer pendant mes deux premières années les chargés ont toujours fais mine d'écouter les fiches en disant " c'est bien " à la fin et après ils font leur petit récapitulatif.

En gros que la fiche soit bonne ou fausse je crois que ça veut dire c'est bien t'as fais ta fiche

.lol:

Image not found or type unknown

Tu ne dois pas être la seule à te laisser d'écouter des fiches.[/quote:253cxjgb]

Lol ! moi j'ai eu une chargée de TD (toute nouvelle je crois, vu sa première approche) et elle notait tout ce qu'on disait sur le tableau (le plan de notre commentaire, la problématique tout ça). Et elle l'étudiait devant nous, elle le décortiquait comme ça. Au moins 2 ou 3 élèves devaient donner leur version lol ! Mais c'était bien, on voyait à fond les erreurs (bien, sauf

pour les participants lol !)

:D

Image not found or type unknown

Par **lise21**, le **07/10/2008** à **22:00**

je pense que ca peut être une bonne méthode, mais pour les fiches d'arrêt c'est plus compliqué !

Par **AllRight**, le **08/10/2008** à **07:22**

Très intéressant ce sujet!

Par contre, il y a toujours quelque chose que je n'ai jamais aimé en TD : la participation orale. Je pense qu'elle devrait être volontaire et non forcée. De toute manière, on le voit bien : les étudiants sont beaucoup plus stressés par les séances de TD où l'on est susceptible de passer à l'oral (au hasard, évidemment) et ne se focalisent que sur ça. Après, il est vrai l'oral forge et que c'est un passage pour tout étudiant en droit.

En tout cas, en règle général, j'aime beaucoup les chargés de TD qui sont à l'écoute des élèves, qui ont une argumentation qui tient bien la route, qui donnent des exemples bien concrets de la vie courante et prennent plaisir à enseigner.

Au final, lise21, le critère de notation est à ta libre appréciation ou dois-tu de plier aux barèmes des fiches que vous distribuez aux élèves? Que deviennent ces fiches par ailleurs (vous les conservez ou vous les donnez à quelqu'un? qui?) ?

Par **lise21**, le **08/10/2008** à **07:35**

La notation est fondée sur deux interro et sur l'assiduité en TD. Il ya donc prise en compte du travail et de la participation en TD.

En ce qui concerne la fiche cartonné distribué en début d'année, on les met à la poubelle en fon d'année.

Par **Morsula**, le **08/10/2008** à **09:03**

Pour moi c'est une bénédiction que certains chargés de TD nous forcent un peu pour s'activer à l'oral, j'en ai besoin pour plus tard de cet entraînement:))

C'est intéressant si non ce sujet, j'essaye d'être assez en empathie avec les gens, mêmes s'ils ont des vues que je ne partage pas forcément, mais en ce qui concerne le déroulement

des travaux dirigés je pense avant tout que c'est pas un lieu de récréation, c'est un complément indispensable au cours donc on est là pour travailler, pas pour dormir (chose que je compte comme comptant aussi pour les cours magistraux, c'est dingue ça qu'on laisse des gens s'inscrire dans l'enseignement sup' pour qu'ils viennent pioncer ou bavarder en cours ; hier mon prof de civil était furax contre quelques étudiantes...)

Par **Katharina**, le **08/10/2008** à **09:35**

Perso, je comprends parfaitement que Lise souhaite interroger au pif ses élèves à l'oral, si

personne ne veut participer il faut bien qu'elle les décoince Image not found or type unknown. Si j'emprunte la voie du doctorat et que je deviens chargé, je ferais de même. Franchement sur une classe entière de TD, il n faut pas faire croire que 30 élèves sont timides, il y a surement une bonne partie qui ne participe pas parce qu'ils n'ont pas fait leur travail.

De plus Lise a des premières années, donc c'est encore plus difficile pour eux d'oser se lancer, si elle les interroge aux hasards ils verront bien que ce n'est pas si dramatique que ça

et ils oseront participer volontairement par la suite Image not found or type unknown

Le but des TD c'est aussi que les élèves osent poser leurs questions en cas d'incompréhension, si personne ne participe et qu'elle n'interroge personne, je crois qu'aucun élève n'osera lui demander des éclaircissements de peur de se ridiculiser ou autre.

Par **lise21**, le **08/10/2008** à **13:24**

Il faut aussi noter que ça les oblige à prendre la parole devant une personne. En première année, ce sont que des écrits, mais plus tard ce sont des oraux. Il faut donc les préparer pour ce style d'exercice.

Par **Morsula**, le **08/10/2008** à **13:27**

[quote="lise21":up75bgk1]Il faut aussi noter que ça les oblige à prendre la parole devant une personne. En première année, ce sont que des écrits, mais plus tard ce sont des oraux. Il faut donc les préparer pour ce style d'exercice.[/quote:up75bgk1]

Je sais pas pour toutes les fac, mais à Tours me semble t-il du moins pour l'histoire des relations internationales on passe à l'oral s'il y a rattrapage du S1, mais le reste c'est de l'écrit.

Par **lise21**, le **08/10/2008** à **13:54**

Je sais que c'est oraux après pour dijon et nancy, donc bon au pire ca peut les aider pour les entretiens d'embauche ou entretien pour des concours. Ils ne doivent pas le prendre comme une punition, même si c'est ne général leur impression.

Par **juliette**, le **08/10/2008** à **15:59**

"au début faire un pt récapitulatif du cours en relation avec la séance,"

Fais attention car moi je me souviens de chargés de TD qui faisait ça et sa produisait 2 effets:

- ceux qui avaient appris leurs cours avant de venir s'ennuyaient
- la chargée de Td avait pas le temps de corriger toute la séance.

Sinon je trouve ça bien que tu ais prévenu tes élèves des dates de l'interro.

Interroger au hasard si personne ne répond je trouve ça normal. Ba oui elle va pas attendre dans le vide 10 plombes que qq un se décide à parler.

Par **Thibault**, le **08/10/2008** à **18:34**

Oui en effet, c'est normal d'interroger au hasard, moi-même qui suit bien en cours, je n'ai pas forcément envie de me lancer en TD. Une fois que c'est parti, par contre c'est bien, car tout le monde se met à participer; il s'avère souvent que lorsque le chargé de TD interroge un étudiant, celui-ci connaît la réponse à la question... c'est ça le "pire" ! Donc c'est bien de lancer la machine.